



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Madame Dominique Anglade, députée de Saint-Henri–Sainte-Anne
Cheffe de l'opposition officielle, Parti libéral du Québec
3269, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H4C 1G8

19 août 2022

Madame la Députée,

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme canadien de défense des intérêts des retraités et employés de la fonction publique fédérale, des vétérans des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que des juges de nomination fédérale, de leurs partenaires et de leurs survivants. Comptant plus de 170 000 membres au Canada, dont près de 32 000 au Québec, notre Association revendique des améliorations à la sécurité financière, la santé et le bien-être de nos membres et de tous les Canadiens et Canadiennes depuis 1963.

Dans le cadre des prochaines élections au Québec, nous écrivons au nom de notre association aux chefs de partis et aux candidats au sujet des priorités les plus importantes pour nos membres, ainsi que pour tous les aînés du Québec.

Nous demandons à tous les partis qui formeront la prochaine Assemblée nationale de s'engager à prioriser les intérêts des aînés du Québec en appuyant toute politique, tout programme et les fonds budgétaires déjà mis de l'avant qui visent à atteindre les objectifs suivants :

1. Investir massivement dans les soins et les services aux aînés dans une perspective de continuum de soins, notamment en :
 - Investissant dans le renforcement des services de soutien et de soins à domicile.
 - Bonifiant l'ensemble des programmes qui soutiennent le travail des personnes proches aidantes et améliorent leur bien-être (soutien financier, psychologique, logistique).
 - Investissant massivement dans le développement de milieux de vie pour les aînés intégrés à la communauté : maisons pour aînés, maisons alternatives et résidences intermédiaires.

2. Instaurer une stratégie provinciale pour les aînés fondée sur les déterminants sociaux de la santé, garantie, encadrée et surveillée par une personne désignée par l'Assemblée nationale. Cette personne désignée serait notamment responsable de :
 - Combattre l'âgisme et l'isolement social (enquêtes, publicités, rapports, recommandations).
 - S'assurer du respect de la dignité des aînés, que tous les aînés aient accès à la plus grande autonomie possible, un revenu décent, un logement abordable, des moyens de transport accessibles et abordables, des soins de santé de qualité, et des liens enrichissants avec la communauté.
 - Enquêter sur les plaintes et publier les résultats des enquêtes, avec les recommandations qui en découlent.
3. Faire des investissements majeurs pour rénover et moderniser le système de santé et les services de première ligne, notamment en :
 - Fournissant à tous les Québécois l'accès à un médecin de famille et des professionnels de la santé de première ligne.

Que pouvez-vous faire pour contribuer à la réalisation de ces objectifs?

La prochaine élection provinciale donne l'occasion à votre parti de non seulement avoir un impact sur la vie des Québécois et des Québécoises, mais aussi de l'améliorer. Votre parti demande la confiance de la population québécoise. Alors que nos membres — et tous les aînés du Québec — se rendent aux urnes, nous avons besoin de connaître le plan de votre parti pour les personnes âgées. Nous avons besoin de partis politiques qui font passer les intérêts de la population québécoise avant les intérêts partisans. Nous désirons des partis qui mettent leurs différences de côté et travaillent ensemble pour le bien-être de tous. Nous vous demandons de réfléchir aux questions suivantes et de nous répondre.

- Alors que les gouvernements changent, il en va de même pour les politiques, les programmes et les plans d'action gouvernementaux, souvent sans jamais remédier aux problèmes.
- Est-ce que votre parti s'engage à continuer de bâtir à partir des engagements déjà pris en termes de politiques et de financement?
- Est-ce que votre parti s'engage à investir dans le renforcement des services de soutien et de soins à domicile ainsi que dans le développement de milieux de vie pour les aînés intégrés à la communauté?

- Votre parti soutient-il une stratégie pour les aînés dotée d'un financement dédié et d'objectifs clairs, et qui permettrait de répondre aux besoins changeants des personnes âgées québécoises? Quel est le plan de votre parti au sujet d'une stratégie pour les aînés au Québec?
- Votre parti s'engage-t-il à mettre en place une stratégie pour les aînés qui soit coordonnée, garantie et surveillée par une personne désignée de l'Assemblée nationale?
- Est-ce que votre parti s'engage à améliorer les conditions de travail (salaires et horaires) des infirmières et des employés de soutien dans tous les CHSLD (P, PC, PNC), ainsi que dans le système de santé en général?
- Est-ce que votre parti va instaurer des normes strictes (avec pénalités) dans la gestion (soins, conditions de travail, état des établissements) de tous les CHSLD (P, PC, PNC)?

Nous vous remercions de prendre en considération les préoccupations et les questions que nous avons soulevées dans cette lettre. Nous sommes impatients de recevoir votre réponse.

Sincèrement,



Roy Goodall

Président, Association nationale des retraités fédéraux



Jacques Lambert

Administrateur, district du Québec, Association nationale des retraités fédéraux



Andrée Lise Provost

Administratrice, district du Québec, Association nationale des retraités fédéraux